



### **Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 mai 2023 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

**Paris, le 5 mai 2023** - Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de TotalEnergies SE qui se tiendra vendredi 26 mai 2023, à 10 heures, à la salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct en intégralité sur le site internet [www.totalenergies.com/fr/actionnaires/assemblees-generales](http://www.totalenergies.com/fr/actionnaires/assemblees-generales). Toutes les informations utiles relatives à cette Assemblée sont régulièrement mises à jour sur cette page du site.

Les actionnaires peuvent exercer leur droit de vote préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, soit par internet via la plateforme sécurisée Votaccess, soit en renvoyant leur formulaire de vote par correspondance, soit encore en donnant mandat. Les modalités détaillées relatives à l'exercice du droit de vote sont précisées dans l'avis de convocation de l'Assemblée générale.

L'avis préalable de réunion de l'Assemblée générale et l'avis de convocation ont été publiés au BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires) respectivement le 24 mars 2023 et le 5 mai 2023.

Les documents visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclus avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société, 2 place Jean Millier, La Défense 6 – 92400 Courbevoie, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les documents visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site [www.totalenergies.com](http://www.totalenergies.com), rubrique Actionnaires/Assemblées générales/Les documents d'Assemblée.

\*\*\*

#### **À propos de TotalEnergies**

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, plus propre, plus fiable et

accessible au plus grand nombre. Présente dans près de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

### Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com)



[@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

### Avertissement

*Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").*